

parole parce que, comme membre du comité des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes, je me dois de dire quelques mots. Je le fais bien volontiers car lorsque, en qualité de député de l'arrière-ban ou député de l'arrière-ban appuyant le gouvernement, j'ai accepté que le rapport soit envoyé à la Chambre, j'avais confiance qu'il serait accepté dans un délai raisonnable. Je tiens à vous assurer, monsieur l'Orateur, et à assurer la Chambre que les députés libéraux n'ont pas l'intention de reléguer le rapport aux oubliettes. Le ministre nous a promis ce soir que le bill serait présenté dans un délai raisonnable.

Après avoir écouté certaines des remarques de mes amis à ma gauche, j'ai eu l'impression qu'ils croyaient que les anges ne se trouvent qu'à ma gauche à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whicher:** J'espère que lorsqu'ils iront au paradis, chacun d'eux pourra tromper le Seigneur et devenir un ange, mais bon nombre d'entre eux ne tombent pas actuellement dans cette catégorie.

**Une voix:** C'est parler en libéral.

**M. Whicher:** Il y en a deux ou trois qui sont...

**M. Nowlan:** Ils sont au purgatoire.

**M. Whicher:** ...presque dans cette catégorie actuellement, mais ils n'y sont pas encore tout à fait. Le rapport unanime du comité parlementaire a été présenté à la Chambre et nous qui appuyons le gouvernement avons la ferme intention de voir à ce que le bill concernant les anciens combattants soit bientôt déposé.

Avant d'aller plus loin, je devrais peut-être faire allusion à certains des faits qu'on nous a présentés ce soir. Franchement, monsieur l'Orateur, tous les gouvernements du Canada depuis 1945, y compris le gouvernement actuel, ont accompli beaucoup pour les anciens combattants du Canada. Je n'en pense pas moins qu'ils auraient dû faire davantage; là-dessus nous sommes tous d'accord. Le moment est venu pour nous de faire plus pour les anciens combattants en général, mais surtout pour ceux qui sont invalides, pour les anciens combattants de Hong Kong, pour les paraplégiques et pour d'autres encore. Bien entendu, ils méritent davantage; et s'ils n'obtiennent pas plus les partisans du gouvernement devront se prononcer. Comme je l'ai signalé à la Chambre en diverses occasions, le temps est venu d'aider ces anciens combattants. Le gouvernement lui-même le reconnaît et a l'intention de leur venir en aide.

Passons en revue certains propos formulés ici de soir. Le ministre a déclaré qu'il n'avait eu le plaisir de faire la connaissance que d'un seul autre ministre des Affaires des anciens combattants. Pourquoi? Je prétends que c'est parce que seule la France parmi lesdits pays libres du monde, à l'exception faite du Canada, tient ses anciens

combattants en assez haute estime pour désigner un ministre des Affaires des anciens combattants. Je dis donc aux Canadiens et au gouvernement canadien qu'ils peuvent être très fiers de leur attitude.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whicher:** Le gouvernement mérite des félicitations pour ce que le ministre a dit à la Chambre ce soir, savoir qu'une somme sans précédent de plus de un demi-milliard de dollars serait consacrée aux affaires des anciens combattants. Je ne dis pas que les anciens combattants ne le méritent pas; je reconnais qu'il leur en faudrait davantage. Mais comme plus d'un demi-milliard de dollars leur est réservé et même s'il en faudrait encore plus, je dis au gouvernement qu'il n'a pas à craindre de se présenter devant le peuple canadien.

Le député qui vient de parler a mentionné des mesures progressives comme la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Quel autre pays du monde a la même mesure? La Russie ou la Chine, peut-être, dont je connais très peu les modes de vie et où je ne voudrais pas vivre? Où retrouve-t-on la même mesure? Aux États-Unis? Dans quel autre pays bénéficie-t-on d'allocations de réinstallation et d'éducation, et de tous les autres avantages accordés, non seulement par notre gouvernement, mais par tous les gouvernements qui se sont succédés de 1945 à 1970? Je dois dire de mes amis conservateurs que lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont fait du très bon travail. Sans exception, tous les gouvernements ont fait assez bonne figure. Le temps est maintenant venu de faire plus.

● (9.10 p.m.)

Je tiens à féliciter le député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) d'avoir présenté cette motion, portant ainsi cette question à l'attention de tous les députés. Il faut certainement s'en occuper le plus tôt possible. Sans malice aucune, je demanderais au député si le reste du Canada a eu l'occasion de partager quelques-uns des grands avantages que Terre-Neuve a obtenus en entrant dans la Confédération. Combien touchaient les anciens combattants de Terre-Neuve avant l'entrée de celle-ci dans la Confédération. Je ne répondrai pas à ma question, monsieur l'Orateur.

Le fait est que le Canada donne davantage aux anciens combattants qu'aucun autre État libre, mais que cela n'est pas encore assez en comparaison de notre dette envers ces gens qui souffrent d'invalidité totale. Combien de Canadiens sont totalement invalides? A entendre parler certains députés à ma gauche, il semblerait que tous les anciens combattants du Canada vivent dans la pauvreté; en fait, quelque 5,000 Canadiens n'ont d'autre revenu que leur pension.

Il y a bien des chanceux, et je suis de ceux-là. Même si nous avons servi pendant longtemps, nous n'avons pas une seule égratignure. Nous ne recevons pas de pension et tout ce que je puis dire, c'est Dieu merci. Des centaines de milliers de Canadiens ont servi leur pays des années durant mais, exception faite de ce dont ils ont bénéficié à leur retour du front, ils n'ont pas reçu un sou